

A L'ATTENTION DES CANDIDATS

Ouverture d'un DES JEPS en janvier 2019

(sous réserve de candidatures suffisantes)

Spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »

Mention « Direction de projets et de structures »

<p>L'inscription = 2 dossiers pour 2 étapes : en 1^{er} le dossier VEP, en 2^{ème} le dossier de candidature</p>	<p>1/ contactez dès maintenant le secrétariat DES JEPS pour demander vos dossiers ou tout autre document nécessaire à votre inscription : Madame Mélissa STEPPE, melissa.steppe@creps-wattignies.sports.gouv.fr ou la coordonnatrice DES JEPS, Madame Isabelle CRESPIN, isabelle.crespin@creps-wattignies.sports.gouv.fr</p>
<p>Date limite de dépôt des dossiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> – lundi 26 novembre 2018 pour le dossier VEP – vendredi 07 décembre 2018 pour le dossier de candidature
<p>La sélection : sur dossier + entretien de positionnement Sur rendez-vous pris avec Mme CRESPIN</p>	<p>Période du 10 au 21 décembre 2018 (avant cette période si vous avez déposé vos dossiers avant les dates limites)</p>
<p>Date de prérentrée Réunion d'information obligatoire pour les candidats admis et leurs tuteurs. Les responsables de structure et les financeurs y sont conviés.</p>	<p>jeudi 20 décembre 2018 de 10h à 12h 30</p>
<p>Date de début de la formation</p>	<p>lundi 14 janvier 2019 à 8h30</p>
<p>Date de fin de formation</p>	<p>Mercredi 17 juin 2020 à 16h30</p>
<p>La durée totale est de 1 226 heures - Cours par regroupement de 5 jours une fois par mois en moyenne.</p>	<p>Nombre d'heures de cours : 726 (soit 104 jours) Nombre d'heures sur le terrain : 500</p>
<p>Conditions indispensables</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avoir la V.E.P. remplir le dossier VEP en priorité dès maintenant 2. Avoir un financement Salarié, personnel ou autres. Attention, pour les personnes en demande d'emploi, il n'y a pas de financement Région. 3. Réussir à l'entretien de positionnement